

Éligible **ALUR**

Référence : IMMO-DEONTO-2

Public visé

- Tous les porteurs de la carte professionnelle de la loi Hoguet (carte T), quelle que soit la mention pour laquelle elle a été délivrée. Si la carte est détenue par une personne morale, l'obligation pèse sur son représentant légal ou statutaire.
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau.
- Les collaborateurs, salariés ou non (agents commerciaux), habilités par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Public concerné
Tout public

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée : 2H

Prix : 40 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.a du CGI)

Descriptif de la formation

Cette formation vous permettra de découvrir ou redécouvrir les principales règles de déontologie qui s'appliquent aux professionnels de l'immobilier.

Vous apprendrez à respecter les droits de vos clients, à éviter les conflits d'intérêt et à vous comporter de manière éthique.

Objectifs de la formation

- Répondre aux exigences de formation posées par la loi ALUR.
- Mettre à jour des connaissances réglementaires et déontologiques.

Compétences visées

- Maîtriser les notions de déontologie dans la relation avec les clients et les confrères.
- Être capable d'exercer sa profession en respectant le cadre déontologique.
- Maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière.
- Appréhender les évolutions du cadre juridique de l'exercice de l'activité.
- Améliorer sa capacité d'adaptation, de négociation et de diplomatie.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Document remis à l'issue de la formation :

Attestation de formation pour la chambre de commerce et de l'industrie (CCI).

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
3 mois d'accès



Déontologie : 2 heures obligatoires

Babylon.fr propose une formation sur la déontologie des professions immobilières, obligatoire dans le cadre de la formation loi Alur.

Ces activités ont trait aux domaines juridique, économique, commercial, à la déontologie ainsi qu'aux domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme, la transition énergétique. Elles ont un lien direct avec l'activité professionnelle exercée.

Au cours de trois années consécutives d'exercice, la formation continue inclut au moins deux heures portant sur la déontologie.

Déontologie et agent immobilier

Comprendre et maîtriser le rôle et le champ d'application du code de déontologie des professionnels de l'immobilier.

- Que contient ce code de déontologie ? Quels sont les objectifs de ce code ?
- Les notions de morale, d'éthique et de déontologie
- Le code de déontologie des agents immobiliers

Environnement juridique des professionnels de l'immobilier

Maîtriser l'environnement juridique des professionnels de l'immobilier et les dispositions prévues par la loi ALUR.

- L'encadrement de l'exercice des professionnels de l'immobilier
- Les organes de contrôle
- Les conditions d'accès à la profession

Les pratiques commerciales déloyales

Connaître les notions de pratiques commerciales déloyales et leurs sanctions.

- Quelques exemples de sanctions pour en mesurer la gravité
- Le cadre réglementaire
- Les pratiques commerciales trompeuses
- Les pratiques commerciales agressives

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Chaque capsule se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



Un peu d'histoire

Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et il en a été le dirigeant jusqu'en 2023. Au cours de sa carrière, il a alterné les postes opérationnels et les activités de formation :



Jean-Michel Pauline

- Directeur de groupe bancaire
- Agent immobilier
- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Consultant au CFPB Lyon
- Fondateur, consultant senior et administrateur du groupe Format Finance

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
actions de formation

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel avec un navigateur récent (Google Chrome, Safari ou Firefox).
- Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur Web, bureautique, PDF...).
- Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité

Les contenus des modules sont sous-titrés.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

